

ARRETE N° I/B-2018-57
Fixant la liste d'aptitude au titre de la promotion interne
Agent de maîtrise
(sans quotas)

Reine BOUVIER, Présidente du Centre de Gestion, Chevalier de la Légion d'Honneur

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,
Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment ses articles 23, 39 et 44,
Vu le décret n° 88-547 du 6 mai 1988 modifié, portant statut particulier du cadre d'emplois des agents de maîtrise, notamment son article 6-1,
Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,
Vu l'avis de la commission administrative paritaire du 29 mai 2018,

ARRETE

Article 1 : La liste d'aptitude pour l'accès au grade d'agent de maîtrise au titre de la promotion interne avec effet au 1^{er} juin 2018 est fixée comme suit :

THETIOT Christophe	→	Mairie du CAILAR
BOVET Frédéric	→	Mairie de GENERAC
MEYRUEIS Cyril	→	Mairie de GENERAC
CARITA Guillaume	→	Mairie de MARGUERITES
VACQUIER Julien	→	Mairie de MARGUERITES
MARTIN Claude	→	Mairie de ROCHEFORT DU GARD
THIRY Marc Yvon	→	Mairie de ROCHEFORT DU GARD
SEKARNA Yazid	→	Mairie de SAINT CHRISTOL LEZ ALES
CAIZERGUES Martine	→	Mairie de VILLENEUVE LEZ AVIGNON
TORRES Marc	→	Mairie de VILLENEUVE LEZ AVIGNON

Article 2 : Ampliation du présent arrêté sera publiée sur le site internet cdg30.fr.

Fait à Nîmes, le 1^{er} juin 2018
Pour la Présidente et par délégation



Le Directeur général
Jean-Paul COROMPT

La Présidente certifie le caractère exécutoire de cet acte à compter de sa date de dépôt en préfecture. Il peut faire l'objet d'un recours administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification auprès du Tribunal Administratif de Nîmes.

Transmis au Représentant de l'Etat, Le :

05/06/2018

Affiché le :

05/06/2018